

Module 8

Gérer son entreprise

GERER SA COMPTABILITÉ

FORMATION CRÉATION D'ENTREPRISE

VERSION 1.0 - 05.05.2022



La comptabilité comme outil de gestion de son activité pour :

- ✓ Piloter finement l'entreprise
- ✓ Évaluer l'évolution de la situation financière
- Analyser les performances
- ✓ Anticiper d'éventuelles difficultés (en particulier en trésorerie)
- Prendre les décisions les plus pertinentes



La tenue de la comptabilité n'est pas obligatoire, pourtant cela permet de bien :

- ✓ Être à jour sur ses opérations comptables
- ✓ Effectuer ses déclarations mensuelles ou trimestrielles et annuelles auprès de plusieurs organismes (URSSAF, impôts, etc...).
- ✓ S'acquitter des formalités obligatoires de fin d'exercice social (bilan, comptes annuels...)

Plusieurs modes de gestion possibles :

- ✓ En interne :
 - Soi-même
 - Salarier un comptable
- ✓ En externe :
 - Obligation de faire appel à un expert-comptable
 - À titre onéreux, il n'est possible de confier sa comptabilité à un professionnel inscrit à l'Ordre des experts-comptables.



Cas du recours à un commissaire aux comptes

Obligatoire si la société dépasse 2 des 3 seuils suivants :

- 4 000 000 € de bilan
- ✓ 8 000 000 € de CA HT
- √ 50 salariés



Gérer sa comptabilité en interne : avantages

- ✓ Moins cher (sauf si recrutement d'un comptable salarié)
- ✓ Maîtrise et supervision directe des comptes
- ✓ Gain en efficacité : relance clients possible et automatisée



Gérer sa comptabilité en interne : inconvénients

- X Temps consacré au détriment de l'activité opérationnelle
- X Pas accès aux conseils d'un expert-comptable
- X Suivi plus complexe de l'évolution de la législation



Gérer sa comptabilité en externe : avantages

- √ Sécurisation de la gestion de la comptabilité
- ✓ Conformité aux lois et aux règlements
- ✓ Respect des délais
- ✓ Centralisation des informations financières auprès d'un interlocuteur unique
- ✓ Évite de recruter en interne : réduction des coûts de la fonction comptable dans l'entreprise.

Gérer sa comptabilité en externe : inconvénients

X Coût (variable en fonction de ce qui est prévu dans la lettre de mission)

X Non exclusivité



Choisir le bon outil:

- ✓ En mode SaaS: utilisation d'un logiciel en ligne, facturé sur la base d'un abonnement > locataire
- ✓ Acquisition : acheter un logiciel et l'installer directement sur un serveur informatique de l'entreprise > propriétaire

Choisir le bon outil :

	Le mode SaaS	Le mode Acquisition
Licence	Vous n'êtes pas propriétaire des licences et dépendez donc du prestataire.	Acquisition définitive des licences.
Accessibilité des données	Les données sont hébergées sur des serveurs distants et accessibles depuis le Cloud.	Les données et l'accès au logiciel sont accessibles même sans connexion internet.
Sécurité des données	Données délocalisées et protection à distance.	Les données sont sécurisées par vos soins et hébergées en interne.
Mise en œuvre	Facilité de mise en œuvre, solution clé en main.	Le logiciel est personnalisable.
Paiement	Abonnement mensuel (en général) Le prix évolue en fonction du nombre d'utilisateurs.	Le logiciel s'acquiert par un achat de licence par poste.



Choisir le bon outil :

	Le mode SaaS	Le mode Acquisition
Coût pour l'entreprise	Moins onéreux. Maîtrise des coûts : hébergement, maintenance, etc. Évite les coûts de déploiement.	La licence a un coût. Infrastructure à mettre en place avec des accès VPN.
Maintenance	Pas de besoin en maintenance et réparation.	Un contrat de maintenance est vivement recommandé.
Incidents (cambriolages, sur tension, etc.)	Service de backup existant.	La sécurité doit être assurée par l'entreprise.
Mises à jour	Les mises à jour sont directement générées par le fournisseur.	Elles doivent être faites par vos soins (payantes suivant le contrat).



Les critères pour choisir le bon outil :

- ✓ Mode d'utilisation : nomade ou sédentaire
- ✓ Nombre d'utilisateurs
- ✓ Fréquence d'utilisation
- ✓ Fonctionnalités nécessaires
- ✓ Gestion de la confidentialité

